

panorapresse.ouest-france.fr

École morte : Colleville toujours mobilisé pour sauver sa quatrième classe, malgré les calculs académiques

4-5 minutes



Tout comme les parents d'élèves, le maire de [Colleville](#) est particulièrement mobilisé pour ne pas perdre un enseignant à l'école qui devrait compter près de 80 élèves à la rentrée de septembre 2026. | Matthias Chaventré/Paris Normandie

À [Colleville](#), près de [Fécamp](#), maire et parents restent mobilisés contre le retrait d'un poste d'enseignant à la rentrée 2026. Le village ne compterait plus que trois classes... parce qu'elles accueilleraient insuffisamment d'écoliers originaires de [Colleville](#), face à de nombreux élèves venant de l'extérieur.

Mardi 9 juin 2026, c'est école morte à [Colleville](#), près de [Fécamp](#). Le maire, Thierry Duprey, porte son écharpe tricolore et s'adresse aux parents réunis devant les bâtiments de maternelle et d'élémentaire. Alors qu'il est en pleine prise de parole, son téléphone sonne. « C'est l'inspecteur », lâche-t-il, avant une longue conversation à l'écart. Le village continue de se battre contre la fermeture d'une de ses quatre classes. « D'abord, je vais rectifier. Ce n'est pas une fermeture de classe, estime le maire. C'est un retrait de poste et c'est le service de l'Académie qui le fait. »

« On me reproche d'avoir une école attractive. »

Aujourd'hui, à l'école de [Colleville](#), une classe regroupe les 3-5 ans. Trois autres accueillent les 6 ans et plus. Au lendemain des élections municipales, « on avait à ce moment-là un effectif de 77 enfants pour la rentrée. Aujourd'hui, on a trouvé une petite de plus. Soit 78 ». Il manquerait ainsi deux élèves pour un maintien.

Mais, il y a un hic supplémentaire : « On nous dit qu'on n'a pas assez de Collevillais pour remplir quatre classes. On me reproche d'avoir une école attractive », formule Thierry Duprey. L'école

accueil de nombreux élèves venant de villages voisins. Elle compterait l'équivalent d'une classe complète avec ces enfants. Et pas assez de Collevillais. « Parce qu'on est sur le chemin du travail des parents qui descendent des villages voisins pour aller au Havre, par exemple. Aussi, on a pas mal de nourrices à [Colleville](#) et des familles d'accueil. »

Les installations sont aussi appréciées. « Mes prédécesseurs et moi avons fait tout ce qu'il fallait pour avoir un service public de qualité : un restaurant scolaire, une garderie, une salle de motricité, voire une bibliothèque, donc un enseignement apparemment qui plaît à tout le monde. »



Alors que les parents d'élèves échangent avec le maire de [Colleville](#), mardi 9 juin 2026, le téléphone de celui-ci sonne : « c'est l'inspecteur ». | Matthias Chaventré/Paris Normandie

Des enfants avec des difficultés diverses

Si la suppression vient à se confirmer, les petits seront en moyenne 26 par classe, contre 19 dans une configuration à quatre. « Il y en aurait 29 en grande section CP et CE, s'ils organisent comme ce qui est prévu. Avec des enfants en grandes difficultés », relève Anne, l'une des deux parents d'élèves élus. « Avec des spécificités de toutes sortes, poursuit Manon, l'autre parent d'élèves élu. Le cumul du nombre d'enfants et les difficultés de beaucoup, c'est trop. » Une pétition a été lancée.

Le maire réclame le texte réglementaire



La mobilisation reste forte et une pétition circule contre la fermeture d'une classe à [Colleville](#). |
Matthias Chaventré/Paris Normandie

Les mères pointent d'autres aspects. La salle de classe qui devrait accueillir 29 élèves en compte 19 aujourd'hui, « et ils sont déjà à l'étroit. Ce n'est pas du tout adapté ». Aussi, l'école se trouve sur deux sites, de part et d'autre d'une impasse. « Aujourd'hui, quand une maîtresse est absente, les autres maîtresses prennent le relais », exposent les mères. Dans le futur, « si la maîtresse de maternelle est absente, ils ne pourront pas accueillir les enfants. Ils ne pourront plus se dispatcher à partir du moment où ils ne seront que trois. »

« Il y a une incompréhension sur la qualité de l'enseignement », constate le maire. N'abdiquant pas, il a encore réclamé lors de la conversation téléphonique : « Le texte réglementaire qui m'empêcherait, moi, de recevoir des enfants qui sont de l'extérieur ».